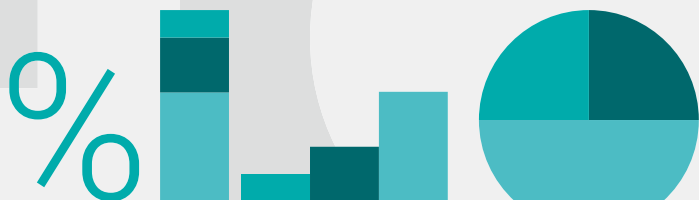


Actualités OFS



13 Sécurité sociale

Neuchâtel, juin 2018

Comptes globaux de la protection sociale 2016

Augmentation des dépenses sociales de 3,3%

En 2016, la somme des prestations sociales en Suisse a atteint 170 milliards de francs. Ce montant correspond à presque 26% du PIB, soit 20 300 francs par habitant. L'augmentation de 3,3% par rapport à l'année précédente est principalement due aux domaines de la vieillesse et de la maladie. En termes financiers, ces deux domaines sociaux sont les plus importants, tant en Suisse que dans les autres pays européens. Tels sont les derniers résultats des Comptes globaux de la protection sociale (CGPS) publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Hausse de cinq milliards de francs

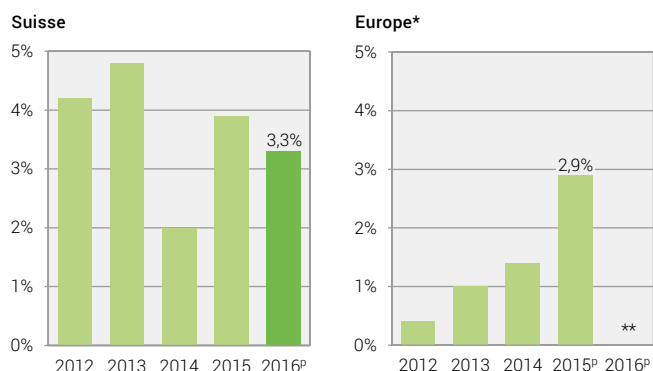
Entre 2015 et 2016, la somme des prestations sociales a augmenté de 5,4 milliards de francs, ce qui équivaut à une variation de +3,3% en termes réels (taux de croissance entre 2014 et 2015: +3,9%, cf. G1). En 2016, l'assurance maladie a contribué à la progression des dépenses sociales avec 1,3 milliard de francs, suivent dans l'ordre: la prévoyance professionnelle (+1,3 milliard de francs), l'AVS (+0,9 milliard de francs), l'assurance chômage (+0,5 milliard de francs) et les prestations dans le domaine de l'asile (+0,4 milliard de francs). Les prestations restantes ont augmenté de 1,0 milliard de francs. Les résultats de cette publication sont exprimés à prix constants et sont calculés selon la méthodologie européenne du SESPROS (cf. p. 4).

Bond des prestations sociales en Europe

La Suisse n'est pas le seul pays à avoir connu récemment une hausse des dépenses sociales. Dans les pays limitrophes, on observe des taux de +3,7% en Allemagne, +1,9% en Italie, +1,8%

Dépenses pour les prestations sociales, variation annuelle, à prix constants

G1



* UE-28 (sans Pologne, Norvège, Islande et Serbie); ** donnée pas encore disponible; P provisoire

Sources: OFS – CGPS; Eurostat – SESPROS

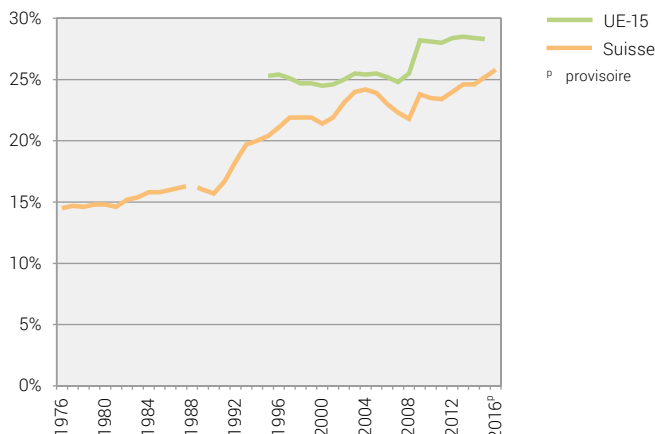
© OFS 2018

en Autriche et +1,4% en France. Ces chiffres se réfèrent à l'année 2015 (derniers résultats disponibles au niveau européen).

Après quelques années de croissance ralentie, les dépenses sociales ont progressé dans l'ensemble du continent: en 2015, la hausse moyenne des dépenses sociales se chiffrait à +2,9%. En 2014, le taux d'accroissement n'avait atteint que +1,4% (cf. G1). La somme des prestations sociales a progressé aussi dans des pays auparavant touchés par des politiques d'austérité en matière sociale. C'est le cas de Chypre (+2,9%), de la Grèce (+2,4%) et de l'Espagne (+1,1%). Concernant les dépenses sociales, les pays les plus dynamiques ont été la Lettonie (+6,3%), le Royaume-Uni (+7,2%) et l'Estonie (+10,7%). La somme des prestations sociales a diminué uniquement en Serbie (-3,6%).

Dépenses pour les prestations sociales, en % du PIB, 1976–2016^P

G2



Sources: OFS – CGPS; Eurostat – SESPROS

© OFS 2018

Progression par rapport au PIB

Sur un horizon temporel plus large, il convient de considérer l'évolution des dépenses sociales en relation avec l'évolution de l'ensemble de l'économie (dépenses en pourcentage du PIB).

En Suisse, les dépenses pour les prestations sociales représentaient 14% du PIB en 1976. Vingt ans après, elles ont atteint 21%. En 2016, elles se sont établies à 25,8% du PIB. Le système de protection sociale a évolué au cours des dernières décennies reflétant des changements sociaux profonds, comme par exemple le vieillissement de la population ou l'augmentation du chômage au début des années 1990. D'autre part, la hausse des dépenses sociales est aussi le résultat d'interventions politiques. Pour mémoire, l'assurance-chômage, l'assurance-accidents et la prévoyance professionnelle ont été introduites dans les années 1980, l'assurance-maladie obligatoire est entrée en vigueur en 1996 et l'allocation de maternité en 2005.

Dans l'Union européenne (UE-15), les dépenses sociales en pourcentage du PIB ont augmenté tout particulièrement entre 2008 et 2009, suite à la crise économique mondiale. Depuis, elles sont restées plutôt stables (28,3% du PIB en 2015). Les dépenses sociales en pourcentage du PIB de la Suisse ont toujours été inférieures à celles de l'UE-15. L'écart a légèrement diminué entre 2009 et 2015 (cf. G2).

Dépenses sociales par habitant élevées en comparaison européenne

Les 170 milliards de francs dépensés en Suisse pour la protection sociale correspondent à 25,8% du PIB, soit 20 300 francs par habitant.

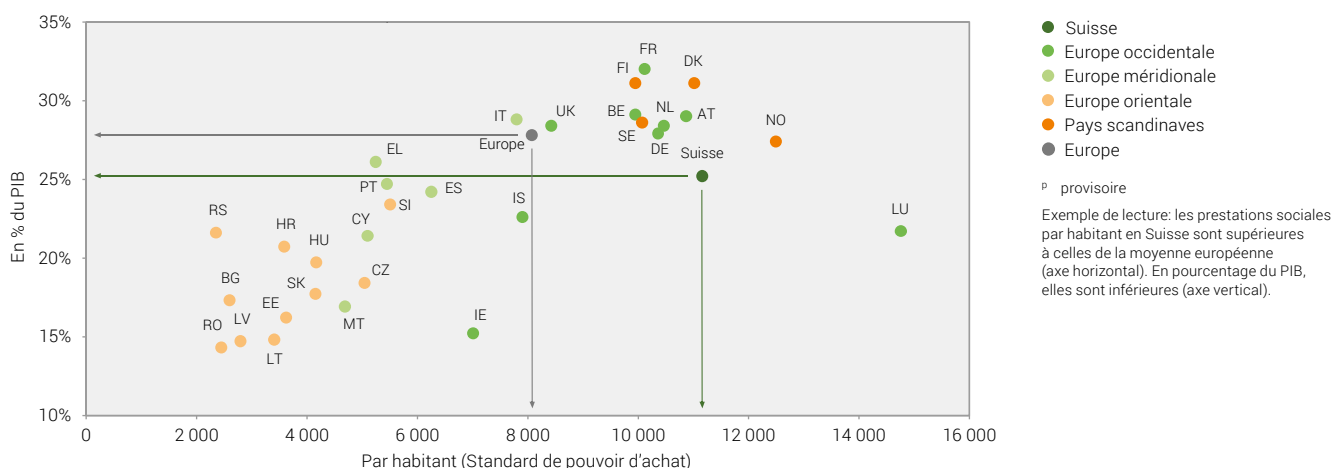
En comparaison européenne, plus le niveau des prestations par habitant est haut, plus leur poids sur l'économie (PIB) est élevé. Dans plusieurs pays de l'Europe occidentale – par exemple en France et en Belgique – les dépenses pour les prestations sociales sont supérieures à la moyenne européenne. Inversement,

Lent rattrapage des pays de l'Est

Historiquement, les pays de l'Est et du Sud de l'Europe affichent des dépenses sociales inférieures à celles des autres pays européens. Les écarts ont évolué quelque peu. Entre 2000 et 2015, les dépenses par habitant des pays de l'Est se sont légèrement rapprochées du niveau de l'Europe occidentale (l'écart s'est réduit en passant de –75% à –63%). Les systèmes sociaux semblent donc se renforcer dans ces pays, et ce, dans un contexte de croissance économique. Quant aux pays du Sud, la crise de la dette et les mesures d'austérités particulièrement sévères ont neutralisé le rattrapage amorcé dans les années 2000. L'écart par rapport aux pays de l'Europe occidentale se chiffrait à –30% en 2015.

Dépenses pour les prestations sociales, par rapport à la population et à l'économie (PIB), en Europe, en 2015^P

G3



Sources: OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS); Eurostat – Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS)

© OFS 2018

dans la plupart des pays de l'Est et du Sud, comme par exemple le Portugal et la Croatie, les dépenses pour les prestations sociales sont inférieures (cf. G3).

En Suisse, compte tenu de son économie prospère, les prestations sociales en pourcentage du PIB sont inférieures à la moyenne européenne. En revanche, si l'on compare les dépenses par habitant, elles se situent à un niveau élevé, comparable à celui de l'Autriche et du Danemark. Seules les dépenses par habitant de la Norvège et du Luxembourg sont plus élevées.

42% des dépenses pour la vieillesse

En Suisse, une part importante des prestations sociales est consacrée à la vieillesse. Ces prestations représentent 42% du total des dépenses et elles sont versées majoritairement par l'AVS et la prévoyance professionnelle (cf. encadré). En Europe, la part attribuée au domaine de la vieillesse varie entre un minimum de 26% (Islande) et un maximum de 55% (Grèce). Entre 2005 et 2015, le poids de ce domaine a augmenté dans la plupart des pays. Cette tendance est liée au vieillissement de la population: dans l'UE, la part de la population âgée de plus de 65 ans est passée de 17% à 19% entre 2005 et 2015 (en Suisse, de 16% à 18%).

Dans la plupart des pays européens, les dépenses sociales dans le domaine de la maladie/soins de santé suivent en deuxième position. En Suisse, elles représentent 31% du total. Entre 2005 et 2015, la quote-part de la maladie/soins de santé a fortement diminué dans les pays du Sud (en points de pourcentage: -9 en Grèce, -6 au Portugal, -4 en Espagne et -4 en Italie). Inversement, ce domaine a gagné presque 3 points en Suisse.

Un survol rapide des autres domaines permet de constater que les pays scandinaves sont les premiers en ce qui concerne les dépenses pour les prestations destinées aux familles/enfants (11%) et l'invalidité (13%). Les pays du Sud, de leur côté, consacrent davantage de ressources financières au domaine des survivants (9%) qu'à celui des familles/enfants (6%). Les domaines du logement et de l'exclusion sociale sont davantage développés en Europe occidentale (5%) ainsi que dans les pays Scandinaves (5%) – seule exception remarquable: Chypre avec 8%.

Assurances sociales, aide sociale et asile en 2016

En Suisse, les prestations sociales sont payées dans une large mesure par des assurances sociales. Par rapport à la somme des prestations (170 milliards), 30% sont versées par l'AVS/AI, 21% par la prévoyance professionnelle et 16% par l'assurance maladie. Suivent dans l'ordre: le financement public des hôpitaux et des établissements pour invalides (8,5%), les indemnités journalières et couverture de salaire en cas de maladie/maternité (4,8%), l'assurance chômage (3,7%), l'assurance accidents (3,5%), les allocations familiales (3,4%) et les prestations complémentaires de l'AVS/AI (2,9%). Au fond du classement se trouvent: l'aide économique (y c. l'aide sociale) (1,6%), les prestations en matière d'asile (1,1%) et les prestations restantes (3,3%).

En Suisse, 46% des prestations sont des rentes...

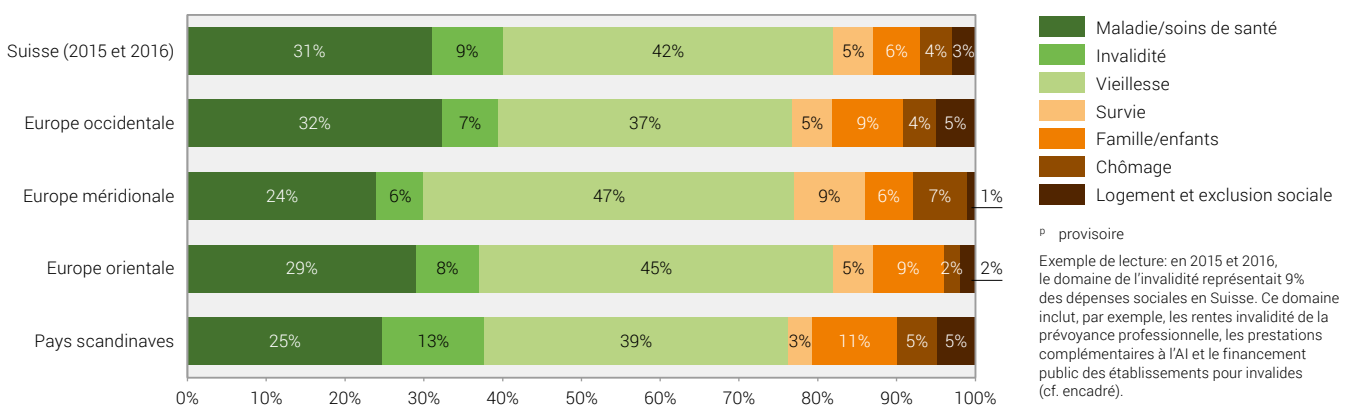
Dans les domaines de la vieillesse, de l'invalidité ou de la survie, certaines prestations sont payées sur une longue période ou même à vie, étant donné qu'il s'agit de rentes. En Suisse, les rentes se chiffrent à 79 milliards de francs, soit 46% de l'ensemble des prestations en 2016 (cf. G5 à p. 4). En Europe aussi, les rentes sont une des formes les plus importantes de prestations sociales. Dans les pays du Sud, elles représentent 56% des prestations en moyenne (68% en Grèce).

... et 7,6% sont payées sous condition de ressources

Certaines prestations sont destinées uniquement aux personnes se trouvant dans une situation financière précaire. Celles-ci sont payées, par exemple, dans les domaines de la vieillesse et de l'exclusion sociale (prestations complémentaires à l'AVS/AI, aide sociale et prestations en matière d'asile, entre autres). En Suisse, la somme de ce type de prestations (dites «sous condition de ressources») représente 7,6% du total (cf. G5).

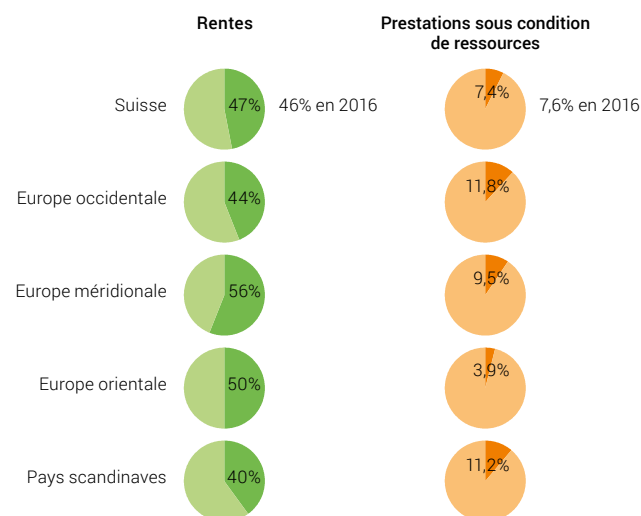
Dépenses pour les prestations sociales, par domaine, en % du total (valeurs pondérées), en 2015^P

G4



Sources: OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS); Eurostat – Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS)

Dépenses pour les prestations sociales, par type en % du total (valeurs pondérées), en 2015^P G5



^P provisoire

Sources: OFS – CGPS; Eurostat – SESPROS

© OFS 2018

Au Danemark et en Irlande, elles totalisent respectivement 36% et 30%. À l'autre extrême se trouvent les pays de l'Est où la quote-part de ces prestations est de 3,9% en moyenne.

Frais administratifs et recettes de la protection sociale

En Suisse, les prestations sociales (170 milliards de francs) représentent 92% du total des dépenses du système de protection sociale. Le 8% restant se compose de frais administratifs (6%) et d'autres dépenses (2%). L'ensemble de ces dépenses est financé par différentes sources financières. En 2016, environ deux tiers des recettes proviennent des cotisations sociales des employeurs et des ménages. Les contributions publiques représentent 24% des recettes totales. Les revenus de la propriété couvrent le 10% restant.

Concept et méthodologie

La **protection sociale** comprend ici l'ensemble des interventions d'organismes publics ou privés destinées à protéger les ménages face à des risques de nature sociale. Les prestations sociales sont ainsi classifiées selon leurs buts (risques et besoins couverts) comme par exemple l'invalidité, la vieillesse ou le chômage. Ces interventions doivent répondre au critère de solidarité sociale (effet de redistribution) ou doivent être obligatoires en vertu d'une loi ou d'une convention collective.

Les **Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)** sont la mise en œuvre en Suisse du Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale (SESPROS) de l'Office européen de la statistique (Eurostat). Les CGPS de l'OFS renseignent

périodiquement sur les finances de la protection sociale. Les définitions utilisées par les CGPS peuvent différer de celles d'autres statistiques proches. Les unités statistiques des CGPS sont les 34 régimes de protection sociale actifs en Suisse (AVS, PP, AMal, etc.).

En tant que statistique de synthèse, les CGPS sont régulièrement sujets à des révisions. La dernière a touché la méthode d'estimation du congé payé en cas de maladie.

À la différence des CGPS, le **Compte global des assurances sociales (CGAS)** publié par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) renseigne de façon détaillée sur les dépenses et les recettes des neuf principales assurances sociales suisses: AVS, AI, PC, PP, AMal, AA, APG, AC et AF.

Plus d'informations sur internet

OFS: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → 13 – Sécurité sociale → Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)

Eurostat: www.ec.europa.eu/eurostat → Base de données

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Service de renseignements, section Analyses sociales, OFS, tél. 058 463 64 21, info.sozan@bfs.admin.ch
Rédaction:	Michele Adamoli, OFS
Contenu:	Michele Adamoli, OFS; Basil Gysin, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	13 Sécurité sociale
Langue du texte original:	français
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
Page de titre:	section DIAM, Prepress/Print
Impression:	en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2018 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes d'imprimés:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Prix:	gratuit
Téléchargement:	www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS:	1093-1600